



## **Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# **Communiqué**

*Pour publication immédiate*

### **PROJET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

## **La CSHBO envisage d'investir 7,2 millions \$**

**MANIWAKI, LE 25 FÉVRIER 2010-** La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser un emprunt de 7,2 millions \$ qui servirait à la réalisation d'un projet majeur d'économie d'énergie.

Selon ce qui a été présenté aux commissaires, lors de la rencontre du conseil des commissaires tenue le mercredi 24 février dernier, le projet sera mis en branle aussitôt que la commission scolaire aura reçue une réponse favorable du MELS. La firme Écosystem, dont les services ont été retenus par la commission scolaire il y a quelques mois, entreprendra alors une étude détaillée d'ingénierie. Dans l'hypothèse où cette étude serait conforme aux prévisions, le projet pourrait se mettre en branle dès l'été prochain et se terminer à l'été 2011. Il s'agirait d'un projet «clé en main», entièrement géré et réalisé par Écosystem, au nom de la commission scolaire.

Selon le responsable du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, le projet vise à rénover entièrement les systèmes électriques et mécaniques de la quasi-totalité des bâtiments de la commission scolaire : chauffage, ventilation, éclairage, etc. Le projet permettrait de moderniser et de rendre plus efficace l'exploitation de ces bâtiments, particulièrement au plan du chauffage. Les chaufferies des écoles, habituellement, datent de la construction des bâtiments, si bien que les plus récents ont plus de quarante ans d'âge, amenant une efficacité énergétique faible et une gestion difficile des équipements.

En tout, 26 des 28 bâtiments de la commission scolaire seraient touchés. Les seules bâtisses qui ne seraient pas concernées seraient le centre multiservices de Campbell's Bay (entièrement rénové en 2008) et l'ancienne école de la rue Moncion à Maniwaki (un édifice non occupé actuellement).

Le projet s'inscrit aussi dans la foulée de la volonté ministérielle de réduire la consommation énergétique du réseau scolaire. Le MELS demande à la CSHBO de réduire sa consommation d'au moins 17 %, soit une baisse de 9 000 gigajoules. Avec le

projet, la consommation électrique de la commission scolaire diminuerait de 14 472 gigajoules, soit bien plus que la norme minimale du ministère.

Cela représenterait une réduction annuelle de 1 425 tonnes de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère ou l'équivalent de 440 véhicules automobiles. On voit qu'un projet de ce genre cadre bien avec la démarche environnementale que la commission scolaire a entreprise récemment. La CSHBO a adopté, l'an dernier, une politique environnementale, ce qui a été suivi de la création d'un comité environnemental et de l'adoption d'un plan d'action triennal.

Avec de tels travaux de rénovation, la CSHBO ferait partie des dix commissions scolaires les plus éco-énergétiques du Québec et bénéficierait d'importantes économies annuelles permettant **un autofinancement du projet** à terme. Un meilleur contrôle des paramètres de chauffage (pouvant désormais se faire à distance, à partir d'une console centrale) amènerait une gestion plus serrée et plus efficace des systèmes. Les systèmes d'éclairage, de chauffage, de ventilation et autres seraient à la fine pointe de la technologie. De plus, les systèmes de chauffage seraient tous redondants, par exemple en combinant le mazout et l'électricité, afin d'assurer un meilleur fonctionnement, et, dans au moins quatre bâtiments, feraient aussi appel à la géothermie, une formule utilisant la chaleur naturelle du sous-sol.

Le financement envisagé pour ce projet, d'un montant total de 7,2 millions \$, tient compte de plusieurs éléments. Le MELS accorderait une subvention de 1,3 million \$ et Hydro-Québec contribuerait une aide de 330 000 \$. La récupération des taxes de vente permettrait un retour de 454 000 \$ et la CSHBO injecterait directement un montant de 150 000 \$, à même le programme AMT (Amélioration, maintien et transformation). La balance, 4,9 millions \$, serait remboursée sur une période de 16 ans, en recourant aux économies annuelles estimées à 398 000 \$.

-30-

Source : M. Charles Millar  
Coordonnateur du service de l'information et des communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239  
Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)